

Président : MEUNIER Fabrice

Présents : Monsieur Fabrice MEUNIER, Madame Huguette TOURAILLE, Madame Blandine DEMAZOIN, Madame Laurence DELMAS, Monsieur Michel ESCUDIER, Monsieur Philippe PAULIAC, Madame Bernadette SEINCE, Madame Annie JOUVE, Monsieur CHAVINIER Dominique, Monsieur Arnaud MOREAU, Monsieur Roger VILLIEN, Monsieur René GERVAIS.

Excusés : Madame Lucie SALESSE, Madame Fanny ORSAL.

Secrétaire de la séance : Monsieur Philippe PAULIAC.

Le compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 22 janvier 2021 est approuvé à l'unanimité des présents lors de ce conseil.

**Demande de subvention au titre du Contrat Cantal Développement dans le cadre du projet de développement de l'offre de logements communaux ( 2021 008)**

Monsieur le Maire présente le projet de création d'un café, bar, restaurant, épicerie et logement qui s'inscrit dans une politique globale de réaménagement et de rénovation du centre bourg de Vebret.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré décide à l'unanimité d'approuver le projet de création d'un logement communal et d'approuver le budget prévisionnel de 181 573.00€

**Demande de subvention au titre de la DETR 2021 dans le cadre de la création d'un café, bar, restaurant épicerie et logement. (2021 009)**

Monsieur le Maire présente le projet de création d'un café, bar, restaurant, épicerie et logement qui s'inscrit dans une politique globale de réaménagement et de rénovation du centre bourg de Vebret.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité d'approuver le projet de « *création d'un café, bar, restaurant, épicerie et logement* » et d'approuver le budget prévisionnel de 500 318.50€ ainsi que le plan de financement prévisionnel de 500 318.50€

**Demande de subvention au titre du FEADER dans le cadre du programme européen LEADER du GAL des Volcans d'Auvergne - Création d'un café, bar, restaurant et épicerie ( 2021 010)**

Monsieur le Maire présente le projet de création d'un café, bar, restaurant, épicerie et logement qui s'inscrit dans une politique globale de réaménagement et de rénovation du centre bourg de Vebret.

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité d'approuver le projet de « *création d'un café, bar, restaurant, épicerie et logement* » et d'approuver le budget prévisionnel de 303 262€ ainsi que le plan de financement prévisionnel de 303 262€

Le Conseil Municipal prévoit une prise en charge par l'autofinancement en cas de financement externe inférieur au prévisionnel dans le cadre de la demande d'aide LEADER.

### Présentation et validation de l'APD du commerce et de l'appartement ( 2021\_011)

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal Mr David CHASTAIN et Mme Caroline GIRARD architectes en charge de l'APD concernant la réhabilitation et l'extension d'un bâtiment existant pour un usage de café - restaurant - logement.

Conformément à leur mission, ils présentent au Conseil Municipal l'Avant-Projet-Définitif. Au stade de l'APD le montant prévisionnel des travaux est estimé à 484 835 € TTC. A ce titre, M. Le Maire demande au Conseil Municipal de valider l'étude au stade de l'APD et le coût estimatif.

Le conseil municipal après avoir délibéré décide de valider l'APD ainsi que le coût estimatif.

### Vote du Compte Administratif 2020 - Commune (2021\_012)

Monsieur le Maire présente et commente le compte administratif de la commune.

Monsieur le Maire ne participe pas au vote. Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, valide le compte administratif de la commune comme ci-dessous résumé :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	24839.69			673021.03	24839.69	673021.03
Opérations exercice	185038.91	211098.27	340980.21	575519.32	526019.12	786617.59
Total	209878.6	211098.27	340980.21	1248540.35	550858.81	1459638.62
Résultat de clôture		1219.67		907560.14		908779.81
Restes à réaliser	333455.13	64725.00			333455.13	64725.00
Total cumulé	333455.13	65944.67		907560.14	333455.13	973504.81
Résultat définitif	267510.46			907560.14		640049.68

L'affectation du résultat de fonctionnement a été votée, à l'unanimité, pour un montant de 267 510.46€.

Le compte de gestion a été voté à l'unanimité.

### Vote du Compte Administratif 2020 - Assainissement ( 2021\_015)

Monsieur le Maire présente et commente le compte administratif du service assainissement. Monsieur le Maire ne participe pas au vote. Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité, valide le compte administratif du service assainissement comme ci-dessous résumé :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés		6930.49		14384.25		23314.74
Opérations exercice	25821.01	22618.00	30387.25	33619.74	56208.26	56237.74
Total	25821.01	29548.49	30387.25	48003.99	56208.26	77552.48
Résultat de clôture		3727.48		17616.74		21344.22
Restes à réaliser	27085.15	12100.00			27085.15	12100.00
Total cumulé	27085.15	15827.48		17616.74	27085.15	33444.22
Résultat définitif	11257.67			17616.74		6359.07

L'affectation du résultat de fonctionnement a été votée, à l'unanimité, pour un montant de 11 257.67€.

Le compte de gestion a été voté à l'unanimité.

Le Secrétaire

Philippe PAULIAC